

à varier la route et égayer un peu en passant; l'examen d'hiver au contraire est un point bien marqué dans l'année. Depuis la rentrée, ça toujours été le point de mire principal où se sont arrêtés les regards; et bien souvent, lorsque les études se faisaient longues et que l'ennui lui venait au cœur, le petit commençant s'est dit: il n'y a plus que deux, il n'y a plus qu'un mois pour l'examen d'hiver, on m'a dit qu'après, le temps passait bien plus vite.

Aujourd'hui nous sommes parvenus à cette époque d'espérance pour quelques uns, de crainte pour beaucoup et d'inquiétude pour tous. L'examen des élèves est commencé lundi matin; depuis plus de quinze jours, il absorbait toutes les pensées, toutes les occupations; on s'y préparait à l'étude, on en parlait en récréation; c'était l'objet obligé de bien des conversations. L'on ne pouvait rester guères longtemps dans un cercle sans entendre bientôt les mots de programme, de traductions...

C'est donc demain... — Oni; hélas pourquoi faut-il qu'il y ait des examens? — Prenez garde, Monsieur, vous pourriez vous compromettre; on ne hait guère une chose sans quelque raison: vous pourriez faire soupçonner que vous n'avez pas toujours eu lieu d'être content de ceux que vous avez déjà subis; le monde est si méchant, voyez-vous... — Hé bien! sais-tu ton programme? — Comme ça et toi? — Si j'ai le bonheur qu'ils m'interrogent au commencement, je suis sauvé, sinon je ne sais ce qui en résultera.

Vous craignez donc l'examen, vous autres, s'écrie un troisième pour qui fumer est la moindre des peines. — Sans doute. — Pour moi, ce n'est pas ce que je crains le plus, mais ce sont ces notes, ces indispensables attributs. Si encore, il en était comme autrefois, où trois ou quatre notes suffisaient pour toute une classe; passe; mais maintenant que chacun a la sienne, c'est autre chose; l'on aurait bien dû ne jamais parler de presse au séminaire; il est probable que sans elle ces espèces de notes n'existeraient pas encore. — Pour tel autre une seule chose l'occupe, c'est le badinage, ou les leçons; si l'on n'en peut point parler, le reste n'est rien.

Ainsi chacun exprime sa plainte expose ses griefs, et ses craintes; chacun ne verrait rien de difficile dans les examens si l'on en retranchait précisément ce qu'il y redoute le plus.

Mais laissons-là le mauvais côté de l'objet. Pour un écolier qui a bien travaillé, l'examen est une espèce de compensation de ses labeurs. Si son travail a été secondé d'heureuses dispositions, il doit nécessai-

rement occuper une place honorable parmi ses compagnons: alors la satisfaction qu'il en ressent, le dédommage amplement de ses peines et de ses fatigues. Si, au contraire, il n'a que des talents médiocres et par conséquent une place qui leur est proportionnée, il a toujours le contentement que lui procurent le témoignage du maître et le sien propre qu'il n'a pas dépendu de lui de n'en pas avoir une meilleure.

Quant à l'avantage que l'on retire à revoir l'examen, comme dans un seul cadre, toutes les matières que l'on a étudiées pendant le reste de l'année, il est incontestable; il ne peut même être remplacé par aucun autre. En effet, que nous resterait-il dans l'esprit de ces leçons apprises en peu de temps et que, bien souvent l'on a oubliées encore plus vite; de ces traductions que l'on a mal préparées, ou sur lesquelles l'on n'a jeté qu'un œil très peu scrutateur? le tout se dissiperait bientôt et échapperait à une mémoire souvent ingrate; mais la répétition en peu de temps de tout ce que l'on a vu dans le cours de l'année a à peu près l'effet d'une analyse pour graver les choses dans l'esprit; et puis l'obligation de passer à l'examen et d'y bien passer, si l'on veut se faire honneur, fait que l'on apporte pendant ces quelques semaines un travail et un soin tout particuliers. Et s'il m'était permis comme à Horace de faire des proverbes, je ne dirais pas seulement "*bis repetita placet*", mais "*bis repetita haerent*."

Après l'examen, il semble qu'on soit animé d'une nouvelle ardeur. Instruit par le rapport du maître de sa force, de sa supériorité sur ses condisciples ou de son infériorité, chacun voit ce qu'il lui faut faire. S'il est inférieur à ses rivaux, il lui faut de nouveaux efforts pour les surpasser; s'il leur est supérieur, il lui faut aussi redoubler d'ardeur pour ne pas se voir supplanter et "remporter aux foyers, prix couronnés et lauriers."

On annonce que la proposition soumise à la législature de la Nouvelle-Ecosse, de la part des délégués du Canada et du Nouveau-Brunswick, au rapport au chemin de fer, a été adoptée à la majorité de 34 voix contre 14.

Les honorables Hincks et Taché sont de retour à Québec.

Décédé, à Ste. Anne-la-Pérade le 11 février, Messire M. M Brien, curé du lieu, âgé de 51 ans. Après un brillant cours d'études au collège de Montréal, ce monsieur fut quelques années curé, et vint en 1830 au Séminaire de Québec où il professa d'abord la théologie, fut deux ans directeur du Petit-Séminaire et ensuite professeur de rhétorique jusqu'en 1839.

Nouvelles Etrangères.

FRANCE. Le gouvernement a pris des mesures pour éloigner de la France, tous les individus convaincus d'avoir pris part aux insurrections récentes, tous les chefs reconnus du socialisme et tous les hommes politiques qui se sont fait remarquer par leur violente hostilité au gouvernement, et dont la présence serait une cause d'agitation.

Les bureaux des Ministres vont être mis en communication avec le palais des Tuileries, au moyen de télégraphes électriques.

La Constitution nouvelle a été placardée dans les trente-six mille Communes de France.

On s'occupe des dispositions à prendre au Luxembourg pour l'installation du sénat. La tribune disparaîtra, les membres devant parler de leur place.

Un crédit de 4.600.000 fr. porté au projet de budget de 1852 pour la rectification des routes nationales, avait été réduit à 2.600.000 fr. par l'Assemblée nationale. Un décret sur le rapport du ministre des travaux publics le reporte au chiffre primitivement fixé par le gouvernement.

—Un journal de Lyon dit que les réfugiés français établis en Suisse ont reçu leurs passeports pour "Amérique. Un autre journal, l'*Echo de Vienne*, annonce que M. M. Deluclose et Ledru-Rollin se disposent à quitter l'Angleterre et partir pour le Canada, le premier voulant y être publiciste, et le dernier, avocat.

Toutes les réceptions officielles ont été suspendues le 21 janvier à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Louis XVI. Ce jour-là des messes ont été dites dans toutes les églises de la capitale, pour le *roi-martyr*.

—M. de Montalembert et plusieurs membres de la commission consultative ont résigné leurs fonctions, en conséquence des décrets concernant la famille d'Orléans.

Des 200 millions de francs enlevés à la famille de Louis-Philippe, 10 millions seront employés à la restauration des logements pour les classes ouvrières, 10 millions pour la société de secours, 30 à un crédit de Fourier, 5 millions, dit on, au clergé pauvre et le rest pour les soldats de la légion d'Honneur.

ANGLETERRE. Une lutte qui menace de se généraliser s'est engagée entre les industriels et les ouvriers. Elle a commencé entre les machinistes et leurs patrons. Ceux-ci, pour ne point consentir à une élévation de salaire qu'on avait prétendu leur imposer, ont pris la résolution de fermer plutôt leurs ateliers. Le nombre des ouvriers qui sont sans travail à Londres et à Manchester dû à ces difficultés s'élève à 23,000, dont 12,000 pour le district de Londres, et 11,000 pour celui de Manchester.

ROME. Dimanche, 4 Janvier, le Saint-Père a béni, dans la chapelle, la layette qu'il envoie à la reine d'Espagne pour l'usage de la petite princesse qu'elle veut de mettre au monde. Les princesses catholiques attachent un grand prix à cette bénédiction des langes qui doivent servi